



DEMANDE DE RESERVATION ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
LOCATION DE LA SALLE DU STADE - SANS VAISSELLE
88 Chemin des Ouillons - Reyssouze

NOM DU DEMANDEUR :

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE :

SIEGE A REYSSOUZE : Oui Non

N° DE TELEPHONE : **Fixe** : **Portable** :

ADRESSE MAIL :

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION : **HEURE**

DUREE DE LA MANIFESTATION :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

DESIGNATION	DUREE	MONTANT
Associations non domiciliées dans la commune	1 jour	180,00 €
	2 jours	290,00 €
	3 jours	400,00 €
Redevance pour utilisation des équipements publics <i>(par jour de location)</i>	Hiver (1 ^{er} octobre au 31 mars)	30,00 €
	Été (1 ^{er} avril au 30 septembre)	10,00 €

Dans le cas d'un avis favorable de la Collectivité, vous munir des pièces suivantes pour établir la convention :

- Caution de 300,00 € (dégradation), de 160,00 € (désistement) et de 80,00 € (propreté) à l'ordre du Trésor Public
- Attestation d'assurance en responsabilité civile au jour de l'entrée et la sortie des lieux.

En cas de désistement moins d'un mois et demi avant la date de la manifestation, la caution de 160,00 € sera encaissée.

La convention doit être complétée et signée au plus tard un mois et demi avant la date de la réservation.

Fait à : Le.....

SIGNATURE

AVIS DE LA COLLECTIVITE

AVIS FAVORABLE le.....

AVIS DEFAVORABLE le